



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

CATALOGUE DÉPARTEMENTAL

DES RESSOURCES D'INGÉNIERIE LOCALE

partenaires de l'ANCT



CATALOGUE DÉPARTEMENTAL

DES RESSOURCES D'INGÉNIERIE LOCALE

partenaires de l'ANCT

FICHE INTRODUCTIVE

Créée le 1er janvier 2020, l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) accompagne les territoires dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets.

L'ANCT intervient notamment au travers d'un accompagnement sur mesure des projets qui vient en complémentarité de l'ingénierie locale. Dans les Alpes de Haute-Provence, la préfète, déléguée territoriale de l'agence, a proposé aux différentes structures d'ingénierie partenaires, d'élaborer un catalogue présentant succinctement leurs offres. Ce catalogue permettra aux collectivités territoriales de mieux connaître les partenaires intervenant localement.

Préambule - Périmètre du catalogue :

Les structures répertoriées dans ce catalogue sont les partenaires locaux de l'ANCT dans les Alpes de Haute-Provence. Il s'agit soit de structures publiques, soit d'organismes privés qui remplissent des missions d'intérêt général et/ou collectif. Par conséquent, ce catalogue ne présente pas l'offre d'ingénierie privée qui peut être mobilisée par ailleurs par les collectivités. Les services de l'État, intégrés dans la délégation territoriale de l'agence, sont exclus également du catalogue.

Un catalogue à destination de qui ?

Des collectivités territoriales et leurs groupements, bénéficiaires de l'offre d'accompagnement de l'ANCT.

Certaines structures présentées interviennent également au bénéfice d'autres acteurs que les collectivités, cette partie de l'offre n'est pas présentée dans ce catalogue.

Sauf cas particulier (adhésion ...), les prestations proposées notamment lorsqu'il s'agit d'AMO et de maîtrise d'œuvre rentrent dans le champ concurrentiel.

Comment se présentent les fiches ?

Quel contenu ?

Les fiches sont homogènes pour faciliter la lecture. Les différentes parties ont vocation à aider les collectivités à repérer l'offre d'ingénierie la plus adaptée à la conduite de leur projet. Le format est volontairement synthétique (1 page par acteur).

Cette première version de catalogue sera enrichie au fil du temps.

Mission

présentation succincte de la mission de la structure

Collectivité(s) Bénéficiaire(s)

identification des collectivités potentiellement bénéficiaires de l'offre

Périmètre d'intervention

Zone géographique sur laquelle la structure peut intervenir de part son statut

DOMAINES D'INTERVENTION	TYPES D'INTERVENTIONS	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
Liste des thématiques/ domaines traités par la structure	Regroupés selon la typologie présentée ci-après. Des exemples peuvent illustrer les prestations proposées.	Exemples de projets déjà accompagnés par la structure

Modalités d'intervention :

description de la façon dont la structure peut accompagner un bénéficiaire : gratuité, conventionnement, simple adhésion etc .

STATUT

rappel du statut juridique de la structure (+ référence réglementaire le cas échéant)

CONTACT

adresse (postale et messagerie), téléphone

POUR EN SAVOIR PLUS

un lien vers le site internet dédié de la structure

Les divers types d'intervention possible évoqués dans ce catalogue :

.....

<p>Conseil AMONT : pour cibler les enjeux du projet et son impact sur le territoire.</p> <p>Comment : mise à disposition de données; d'indicateurs permettant d'analyser le projet dans son environnement; analyse de faisabilité : anticipation des différentes dimensions du projet, appui à la réalisation de diagnostics territoriaux</p>	<p>Ingénierie de CONCERTATION : pour associer le plus en amont possible le public (habitants, socio-professionnels, associations...) au projet porté par la collectivité</p> <p>Comment : aide méthodologique pour définir des outils de concertation adaptés; animation d'ateliers avec différents publics (élus, citoyens, ...)</p>	<p>Ingénierie ADMINISTRATIVE : pour mettre en place les différentes pièces et actes liés au projet</p> <p>Comment : accompagnement à la commande publique (appui à la rédaction de cahier des charges et de marchés publics); mandat de maîtrise d'ouvrage; appui à la candidature à un appel à projet</p>
<p>Ingénierie de PROJET : pour accompagner le pilotage et la gestion globale du projet tout en faisant le lien avec les partenaires.</p> <p>Comment : aide méthodologique pour identifier les compétences; expertises nécessaires pour conduire le projet et mettre en place une organisation adaptée; accompagnement des différentes phases de mise en place; appui au respect des calendriers</p>	<p>Ingénierie FONCIÈRE : pour définir une stratégie foncière d'anticipation, maîtriser le foncier et optimiser son utilisation.</p> <p>Comment : évaluation foncière; aide à la négociation avec les propriétaires ; portage foncier</p>	<p>Ingénierie RÉGLEMENTAIRE et JURIDIQUE : pour identifier et mettre en œuvre les procédures nécessaires au projet et pour apporter des éclairages juridiques</p> <p>Comment : veille sur les évolutions réglementaires et la jurisprudence; expertise juridique pour le montage de projets innovants; conseil pour les relations avec les partenaires et fournisseurs</p>
<p>Ingénierie FINANCIÈRE : pour identifier un modèle économique viable.</p> <p>Comment : analyse des coûts et des ressources, des risques et des garanties et proposition d'un modèle économique adapté; identification des sources de financement possibles</p>	<p>Expertise TECHNIQUE : pour gérer les aspects techniques spécifiques à un projet</p> <p>Comment : proposition de solutions répondant aux besoins et aux contraintes; dimensionnement, chiffrage; suivi de la réalisation</p>	<p>Assistance à la GESTION et à l'EXPLOITATION : pour optimiser l'utilisation des biens et des services</p> <p>Comment : mise en place de règlements de service; aide à la gestion et l'utilisation de l'ouvrage ou du bâtiment</p>

SOMMAIRE

.....

Fiche ressource de l'Agence de Développement 04 : AD 04	p 5
Fiche ressource de l'Agence D'Information du le Logement : ADIL	p 6
Fiche ressource de l'Agence d'Urbanisme Pays d'Aix-Durance : AUPA	p 7
Fiche ressource de la Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence : CA04	p 8
Fiche ressource de la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Alpes de Haute-Provence : CCI04	p 9
Fiche ressource de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat : CMA	p 10
Fiche ressource de l'Établissement Public Foncier de la région PACA : EPF PACA	p 11
Fiche ressource de l'Ingénierie Territoriale des Alpes de Haute-Provence : IT04	p 12
Fiche ressource de Nordic Alpes du Sud	p 13
Fiche ressource de l'Office national des forets – Service de Restauration des Terrains de Montagne : ONF-RTM	p 14
Fiche ressource du Parc National du Mercantour : PNM	p 15
Fiche ressource du Parc Naturel Régional du Luberon : PNRL	p 16
Fiche ressource du Parc Naturel Régional du Verdon : PNRV	p 17
Fiche ressource de la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural PACA : SAFER	p 18
Fiche ressource du Syndicat d'Énergie des Alpes de Haute-Provence : SDE04	p 19
Remerciements	p 20

AGENCE

DE DÉVELOPPEMENT 04



Mission

Renforcer l'attractivité et le rayonnement économique et touristique des Alpes-de-Haute-Provence

Collectivité(s) Bénéficiaire(s)

Région, département, EPCI, communes, syndicats

Périmètre d'intervention

Département des Alpes de Haute-Provence

DOMAINES D'INTERVENTION	TYPES D'INTERVENTIONS	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
<ul style="list-style-type: none">• Agroalimentaire• Cosmétique• Énergie• Tourisme et bien-être• Territoires d'industrie	<ul style="list-style-type: none">• Conseil Amont : pour cibler les enjeux du projet et son impact sur le territoire. Données de l'Observatoire touristique.• Ingénierie de projet et financière : pour accompagner le pilotage et la gestion globale du projet tout en faisant le lien avec les partenaires.• Expertise Technique : pour gérer les aspects techniques spécifiques à un projet• Ingénierie de Concertation : mobilisation du réseau partenarial	<ul style="list-style-type: none">• Livraison aux EPCI des données touristiques : bilans de saisons et annuels.• Accompagnement de la commune de Lauzet Ubaye pour le projet d'usine d'embouteillage d'eau de source (proposition modèle économique, identification de source de financement)• Management de la destination Verdon : coordination et chef de filat• Participation à des projets européens comme délégataire (PITEM MITO – plan intégré thématique «Modèles Intégrés pour le Tourisme Outdoor»)

Modalités d'intervention :

Les principales collectivités, région, département, EPCI sont administrateurs de l'AD.

Conventionnement au cas par cas (intervention gratuite ou prestation rémunérée).

STATUT

Association loi 1901

CONTACT

8 rue Bad Mergentheim – Immeuble François Mitterrand BP 80170

04990 Digne-les-Bains

Tél : 04 92 31 57 29

@: info@ad04.fr // eco@ad04.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

www.tourisme-alpes-haute-provence.com
www.investinalpesdehauteprovence.com

AGENCE D'INFORMATION

SUR LE LOGEMENT

des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute-Provence



Mission

Délivrer une information juridique complète et gratuite sur les questions du logement. Accompagner les collectivités territoriales dans l'élaboration d'une politique de l'habitat et dans la réalisation d'études et d'observatoires à l'échelle départementale ou infra-départementale.

Collectivité(s) Bénéficiaire(s)

Communes et EPCI-FP, départements

Périmètre d'intervention

Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence

DOMAINES D'INTERVENTION	TYPES D'INTERVENTIONS	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
<ul style="list-style-type: none">• Logement : Réhabilitation, rénovation Observatoires Accès au logement et maintien des ménages en difficulté Location / rapports locatifs / accession à la propriété• Habitat dégradé, indigne• Urbanisme réglementaire (et fiscalité)	<ul style="list-style-type: none">• Ingénierie RÉGLEMENTAIRE et JURIDIQUE : équipe de juristes en droit du logement pour délivrer une information sur toutes les questions de logement (rapports locatifs, habitat indigne, accession, copropriété...)• Conseil amont : orientation vers des solutions adaptées, pré-diagnostic et analyse des besoins, sécurisation juridique des rapports, étude de faisabilité (acquisition, investissement locatif, rénovation énergétique...)• Ingénierie ADMINISTRATIVE : accompagnement à la rédaction de baux, d'arrêtés notamment dans le cadre des pouvoirs de police du maire dans la lutte contre l'habitat indigne, mise à disposition de courriers-type dans tous les domaines concernant le logement• Ingénierie FINANCIÈRE : investissement locatif, acquisition, renégociation des prêts, information sur les aides financières (y compris de l'ANAH) ...	<ul style="list-style-type: none">• Appui à la gestion de logements communaux : rédaction d'un bail-type pour logements communaux, création de plaquette sur « obligation du locataire et du propriétaire de logements communaux. », « que faire en cas d'impayés de loyers », « impact de la loi Climat & résilience sur la location »...• Observatoires : des loyers des Hautes-Alpes, de l'habitat dégradé et de la précarité énergétique, et du parc de logements vacants réalisés pour certaines communes• Réunions d'informations à destination des administrés / d'une collectivité (réglementation sur la décence et l'insalubrité, habitat indigne, droit des occupants, diagnostic...) et en « pied d'immeuble » sur les thèmes « agir contre la punaise de lit » « précarité énergétique »• Permanences à destination des particuliers au sein de différentes structures et établissements

Modalités d'intervention :

Deux niveaux d'intervention sont possibles :

1- L'adhésion ouvre la possibilité pour les usagers de bénéficier de l'ensemble des services de l'ADIL :

-Coût de l'adhésion pour les communes : 0,35€/habitant avec un minimum fixé à 20€.

-Coût pour les autres adhérents : 50€ minimum.

2- Des prestations complémentaires rémunérées pour un accompagnement plus approfondi (convention de partenariat)

STATUT

Association loi 1901

CONTACT

66, boulevard Georges Pompidou - Résidence «L'Eden», 05000 Gap

14, rue du Docteur Honorat, 04000 Digne-Les-Bains

@ : accueil@adil05.org

Tel : 04 92 21 05 98

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://www.adil04-05.org/>

Mission

Expertise au service des territoires sur les différents domaines de l'urbanisme et du développement territorial

Collectivité(s) Bénéficiaire(s)

Région, départements, EPCI-FP, syndicats mixtes et communes, sous condition d'adhésion

Périmètre d'intervention

Bouches du Rhône, Alpes de Haute-Provence et Hautes-Alpes

DOMAINES D'INTERVENTION	TYPES D'INTERVENTIONS	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
<ul style="list-style-type: none"> Urbanisme, aménagement, valorisation du territoire Planification territoriale dont élaboration de SCOT et PLU(i) Stratégie foncière Habitat et mode de vie Économie et territoires Mobilités Transition environnementale Prospective et dynamiques territoriales Paysages et projets urbains 	<ul style="list-style-type: none"> Conseil amont : prospective et observation des territoires Ingénierie de CONCERTATION Ingénierie de PROJET Ingénierie FONCIÈRE : aide à l'élaboration de stratégies foncières Ingénierie RÉGLEMENTAIRE et JURIDIQUE 	<ul style="list-style-type: none"> Aide à la réalisation du Plan Vélo de la ville de Manosque Étude de mobilité pour la commune de Trets Reconquête des friches agricoles d'intérêt DFCI et développement du pastoralisme en forêt dans la planification Études de projets urbains communaux : Rognes, étude de faisabilité stationnement avenue de Lambesc D15 / Gréasque, reconstruction de l'entrée de ville et construction d'une maison médicale / Saint-Antonin-sur-Bayon, réalisation d'un schéma directeur des espaces publics et requalification de trois secteurs Pertuis 2040 ; un exercice de prospective territoriale Finalisation de la démarche d'élaboration du PLH de PAA Évaluation des impacts de la crise sanitaire sur les marchés immobiliers Étude de qualification des friches industrielles à potentiel foncier pour l'économie productive

Modalités d'intervention :

Adhésion de la collectivité

Coût de l'adhésion pour les communes : forfait de 1000 €/an et conventionnement selon le programme d'études

Coût pour les autres adhérents : conventionnement selon le programme d'études

STATUT

Association loi 1901 (art L132-6 du CU)

CONTACT

Le Mansard - Bât C - 4e Etage,
1 Place Martin Luther King,
Avenue du 8 mai 1945,
13090 Aix-en-Provence

tél : 04 42 23 12 17

@ : aupa@aupa.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

www.aupa.fr

Mission

Accompagner la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs, ainsi que la création d'entreprise et le développement de l'emploi. Contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières.

Collectivité(s) Bénéficiaire(s)

Communes, EPCI-FP, syndicats

Périmètre d'intervention

Alpes de Haute-Provence

DOMAINES D'INTERVENTION	TYPES D'INTERVENTIONS	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture et alimentation : circuits courts et valorisation des produits locaux, structuration des filières • Urbanisme, aménagement du territoire • Foncier agricole : préservation et structuration • Création d'entreprises agricoles, transmission des exploitations • Environnement • Forêt • Gestion de l'eau / irrigation 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil AMONT : co-construire des diagnostics, stratégies et projets de territoire • Expertise TECHNIQUE : accompagner les projets territorialisés, animer et structurer les filières locales ou les projets alimentaires de territoire, communiquer sur les produits et les métiers, accompagner les projets de gestion de l'eau et d'irrigation, favoriser l'économie circulaire, intégrer la préservation de l'environnement dans les pratiques • Ingénierie FONCIÈRE : faciliter l'installation et la transmission d'exploitations agricoles, maintenir une dynamique agricole sur le territoire • CONCERTATION : participer ou animer des réunions sur la place des agriculteurs dans la société 	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de journées thématiques à destination des élus des collectivités ou du grand public • Diagnostic agricole et foncier prospectif préalable à un document d'urbanisme • Accompagnement pour la gestion des déchets verts (ex co-compostage avec CC Alpes Provence Verdon) • Accompagnement des programmes d'actions sur les aires d'alimentation de captage d'eau potable • Accompagnement à la mise en place de Zone Agricole Protégée (ex ZAP du Val de Durance) • Accompagnement de projets structurants d'irrigation, dans un objectif de préservation de la ressource (Réseaux collectifs, Retenues collinaires) • Organisation de Marchés de Producteurs (marchés Paysans du Verdon, marché d'Aiglun...), accompagnement des modes de commercialisation collectifs en Circuits Courts

Modalités d'intervention :

Partenariat, conventionnement, prestation de services selon le type de projet.

Prestation rémunérée d'expertises dans les domaines agricoles, de gestion de l'eau, de l'aménagement du territoire.

STATUT

Établissement public, placé sous la tutelle de l'État (art.L.510-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime)

CONTACT

66 Bd Gassendi, CS90117,
04995 Digne-les-Bains Cedex 9

Tél : 04 92 30 57 57

@ : accueil@ahp.chambagri.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

www.chambre-agriculture04.fr
(Vous êtes une collectivité)

CHAMBRE

DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

des Alpes-de-Haute-Provence



Mission

Contribuer au développement économique, à l'attractivité et à l'aménagement du territoire. Assurer des fonctions d'appui, de conseil et d'accompagnement aux entreprises et aux collectivités.

Collectivité(s) Bénéficiaire(s)

Communes et EPCI-FP

Périmètre d'intervention

Alpes de Haute-Provence

DOMAINES D'INTERVENTION	TYPES D'INTERVENTIONS	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
<ul style="list-style-type: none">• Commerce• Tourisme• Industrie• International• Économie numérique• Formation• Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none">• Conseil AMONT : réalisation de diagnostics de l'appareil commercial, et de diagnostics économiques (études, plan d'actions, recueil en concertation avec les acteurs locaux...)• Ingénierie de CONCERTATION : animation de territoire (mise en réseau d'entreprises, développement de l'attractivité du territoire et des liens entre tous les acteurs économiques du territoire...) et animation d'associations de commerçants, et d'entreprises de ZA, appui à la dynamisation des centres-villes.• Expertise TECHNIQUE : réalisation d'études commerciales et de marchés, développement des entreprises	<ul style="list-style-type: none">• Réalisation d'un diagnostic commercial : élaborer un état des lieux fiable et précis sur le tissu commercial, formuler des préconisations de développement et proposer des enrichissements• Réalisation d'étude d'implantation commerciale : faciliter les prises de décisions en matière d'aménagement, d'implantation et de dynamisme commercial à partir d'une approche marché personnalisée, et informer sur les accompagnements complémentaires proposés par la CCI (accompagnement du porteur de projet dans le montage du dossier...)• Mise en place d'un hôtel d'entreprises

Modalités d'intervention :

Pour les collectivités, la CCI intervient en tant que prestataire, via la signature de contrats de prestation rémunérés.

STATUT

Établissement public, placé sous la tutelle de l'État (art. L.710-10 et suivants du code du commerce)

CONTACT

60 bd Gassendi
04000 Digne-les-Bains
Tel : 04 92 30 80 80 (Digne-les-Bains)
Tel : 04 92 72 31 52 (Manosque)
@ : accueil@digne.cci.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

<http://www.digne.cci.fr/>

CHAMBRE

DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT



Mission

Favoriser la médiation entre le secteur public et les entreprises, contribuer à leur développement économique et au développement des territoires. Promouvoir, dynamiser et développer l'artisanat et l'économie de proximité en s'adaptant aux spécificités des territoires.

Collectivité(s) Bénéficiaire(s)

Communes, EPCI-FP, département.

Périmètre d'intervention

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

DOMAINES D'INTERVENTION	TYPES D'INTERVENTIONS	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
<ul style="list-style-type: none">• Aménagement du territoire• Numérique• Commande publique• Enjeux du développement durable• Attractivité touristique• Formation	<ul style="list-style-type: none">• Conseil AMONT et ingénierie de PROJET : Diagnostic économique pour permettre aux collectivités de disposer de données statistiques sur l'artisanat de leur territoire, réaliser un état des lieux sur les pratiques, les usages, les attentes et besoins des entreprises• Ingénierie ADMINISTRATIVE : Favoriser la réponse des entreprises artisanales locales aux marchés publics• Ingénierie de CONCERTATION : Soutien à l'animation du territoire, contribution à l'émergence de circuits courts de commercialisation• Expertise TECHNIQUE : Proposition de solution répondant aux besoins des collectivités de développement numérique des entreprises artisanales, d'aménagement du territoire, d'accès à la commande publique, de réponse aux enjeux du développement durable et de l'attractivité touristique, de formation des chefs d'entreprise.	<ul style="list-style-type: none">• Observatoire économique, étude de marché, diagnostic d'entreprise artisanale régional (DEAR) et proposition de plan d'actions pour répondre aux enjeux stratégiques et opérationnels des collectivités• Aide à la rédaction de marchés publics permettant de faciliter l'accès aux entreprises locales et accompagnement des entreprises pour y répondre• Club Rénover +, club de la Fabrique de l'Artisanat, Commissions territoriales..• Projet alimentaire territorial (PAT), marchés aux saveurs des Alpes du Sud et artisans sans vitrine, boutique éphémère, salon des Arts & Gourmandises, Maison de produits de pays...• Diagnostic et accompagnement des chefs d'entreprises artisanales dans leur projet de développement (numérique, commercial...) et de transmission,• Actions de développement durable (Ecodéfis, Rénover +, attribution de labels, conseils en structuration et économies d'énergie...)

Modalités d'intervention :

Signature d'une Charte par les communes et conventionnement avec les EPCI

Prestations payantes au cas par cas (en fonction des projets)

STATUT

Établissement public placé sous la tutelle de l'État

CONTACT

23 Allée des fontainiers
04000 Digne-les-Bains

Tél : 04 92 30 90 90

@ : contact04@emar-paca.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://www.emar-paca.fr>

ÉTABLISSEMENT

PUBLIC FONCIER

Provence-Alpes-Côte d'Azur



Mission

Mise en œuvre, pour le compte de l'État et des collectivités territoriales, de stratégies foncières publiques pour : mobiliser du foncier notamment pour la réalisation de logements et en particulier de logements sociaux, favoriser le développement urbain et économique et lutter contre l'étalement urbain.

Collectivité(s) Bénéficiaire(s)

Communes, EPCI-FP

Périmètre d'intervention

Région PACA

DOMAINES D'INTERVENTION	TYPES D'INTERVENTIONS	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
<ul style="list-style-type: none">• Logements• Développement économique• Risques naturels et technologiques• Gestion foncière durable• Protection et valorisation des espaces agricoles et des espaces naturels remarquables (à titre subsidiaire)	<ul style="list-style-type: none">• Ingénierie FONCIÈRE : aide à l'anticipation de stratégies foncières, négociations avec les propriétaires et portage foncier• Ingénierie RÉGLEMENTAIRE et JURIDIQUE• Ingénierie ADMINISTRATIVE• Ingénierie de PROJET en tant que maître d'ouvrage sur des opérations de programmation d'ensemble ou de production de logements	<ul style="list-style-type: none">• DLVA / Manosque : accompagnement des collectivités visant à la maîtrise foncière d'une copropriété dans le cadre du dispositif NPNRU en vue de la création, après démolition, de logements mixtes et d'un pôle santé.• Sisteron : acquisition d'une unité foncière en site urbain pour réaliser un projet mixte de logements et d'équipements.• Riez : acquisition de l'ensemble d'un îlot en cœur de village en vue de sa restructuration pour réaliser du commerce et des logements.• Sainte Tulle : acquisition et portage foncier d'un ensemble immobilier important de bureaux, d'hébergements, hôtel, et équipements sportifs dans l'objectif d'optimiser le développement économique du site et l'accueil d'entreprises.

Modalités d'intervention :

Les interventions de l'EPF pour le compte de collectivités territoriales se font par signature de convention avec elles et comportent systématiquement des obligations réciproques en matière de conduite de projet.

(<https://www.epfprovencealpes.fr/le-principe-de-conventionnement/>)

Ce conventionnement détermine :

Les objectifs généraux et spécifiques de l'intervention / Les engagements réciproques des parties / Les périmètres concernés / Les démarches de définition du projet à conduire / Les outils d'intervention foncière envisagée et leurs modalités de mise œuvre / Les conditions de gestion et de

traitement éventuel de des biens acquis / La durée des conventions / Les conditions de détermination des engagements financiers / Les conditions de revente

STATUT

L'EPF Provence-Alpes-Côte d'Azur est un Établissement Public d'Etat, à caractère industriel et commercial (EPIC) (art L.123-1 et suivants du code de l'urbanisme)

CONTACT

EPF paca, immeuble Le Noailles,
62/64, La Canebière CS 10474,
13207 Marseille Cedex 01

Tél : 04 96 11 70 00

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://www.epfprovencealpes.fr/>

Mission

Conseils, Assistance Technique (AT) et Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) aux collectivités adhérentes (élus et/ou services) dans leurs problématiques quotidiennes, sur des thématiques spécifiques ou pour satisfaire des besoins ponctuels.

Collectivité(s) Bénéficiaire(s)

Communes, communautés de communes et syndicats intercommunaux adhérents

Périmètre d'intervention

Département des Alpes de Haute-Provence

DOMAINES D'INTERVENTION	TYPES D'INTERVENTIONS	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
<ul style="list-style-type: none"> • Eau potable et assainissement • Voirie et aménagement • Bâtiment 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils AMONT sur l'ensemble des domaines d'intervention couverts (eau, route, bâtiment) • Ingénierie de PROJET dans le domaine de l'eau, des routes et du bâtiment • Ingénierie ADMINISTRATIVE et FINANCIÈRE (recherche de financements) • Expertise TECHNIQUE (eau, route et bâtiment) • Ingénierie RÉGLEMENTAIRE (eau) : appui à la réalisation de documents à portée réglementaire • Assistance à la GESTION et à L'EXPLOITATION (eau, routes) 	<ul style="list-style-type: none"> • AMO pour la construction d'ouvrages d'épuration ou d'adduction d'eau • AMO pour la réalisation de schémas directeurs • Réalisation de bilans et d'expertises sur le fonctionnement d'ouvrages d'épuration ou d'adduction d'eau • Études de faisabilité pour la mise en sécurité de traversées urbaines • Diagnostics et définition de programmes d'entretien du patrimoine «voirie»

Modalités d'intervention :

Adhésion de la collectivité (délibération et cotisation annuelle) pour l'un des services (eau, voirie et aménagement) ou pour l'ensemble des services.

Formalisation de la demande d'intervention (à retrouver sur le site de l'Agence).

Traitement de la demande par les services :

- Inclus dans l'adhésion : informations et conseils simples dans chacun des domaines de compétence cités ci-dessus.

- En supplément, sur la base de propositions d'intervention spécifiques : prestations techniques «complexes», missions d'accompagnement de projets d'investissement et aide à la programmation pluriannuelle.

STATUT

Établissement public administratif créé en juin 2017

CONTACT

Hôtel du département
13 rue du docteur Romieu CS 70 216
04 995 Digne les Bains CEDEX

Tél : 04 92 30 08 50

@ : contact@it04.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://www.it04.fr/>

NORDIC

ALPES DU SUD



Mission

Fédérer les domaines nordiques des Alpes du Sud, faire la promotion de la filière et des activités nordiques et de pleine nature sur le massif.

Collectivité(s) Bénéficiaire(s)

Communes, intercommunalités, département, région.

Périmètre d'intervention

Hautes-Alpes, Alpes de Haute-Provence et Alpes-Maritimes

DOMAINES D'INTERVENTION	TYPES D'INTERVENTIONS	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
<ul style="list-style-type: none">• Activités nordiques• Activités de pleine nature• Tourisme	<ul style="list-style-type: none">• Conseil AMONT : études des attentes clientèles (touristes / locaux), de l'offre, analyse FFOM (force / faiblesse / opportunité / menace), mise à disposition de données...• Ingénierie de PROJET : aide au développement d'activités (pour habitants et touristes) ou de services sur un territoire...• Ingénierie FINANCIÈRE : élaboration de budgets prévisionnels et proposition de modèles économiques...• Ingénierie RÉGLEMENTAIRE et JURIDIQUE : mise à disposition de supports relatifs à la législation des activités nordiques. Conseils.• Ingénierie de CONCERTATION : organisation de temps d'échanges avec les acteurs de la filière.• Assistance à la GESTION et à l'EXPLOITATION : Analyse des données (chiffre d'affaires, fréquentation), conseil sur l'organisation matérielle et humaine de la structure, aide à la mise en place d'une solution de billetterie numérique.	<ul style="list-style-type: none">• Conseil pour le développement tout public (touristes & habitants) et la gestion du site nordique de la Draye.• Définition d'un nouveau positionnement tarifaire (journée, séjours, saison) et harmonisation des tarifs sur le massif.• Réalisation d'une étude auprès des pratiquants des activités nordiques puis mise en place d'une contribution volontaire.• Déploiement d'une solution de billetterie numérique et de vente en ligne commune aux domaines du massif• Conseils aux sites pour le déploiement d'activités pour les visiteurs ou habitants : fat bike, animations biathlon, Bia'sket...• Pilotage de la tournée « Festi'Nordic » (promotion de l'événement, mise à disposition de matériel, soutien logistique)• Communication publique et valorisation des 28 sites nordiques des Alpes du Sud (Nordic Mag, site internet...)• Organisation de journées de rencontres et de formations pour les professionnels de la filière.• Bilan annuel global des forfaits vendus et prospective, analyses statistiques spécifiques à chaque domaine

Modalités d'intervention :

Adhésion de la collectivité

Pour un gestionnaire de site nordique : 400€ + 200€/ site nordique payant. (coût annuel)

Pour un gestionnaire d'activités de pleine nature : 400€ + part variable (200€ à 1200€) en fonction du nombre habitants sur la collectivité. (coût annuel)

Prestations sur mesure (le budget dépend de la nature de l'accompagnement, l'association n'a pas vocation à réaliser des profits)

STATUT
Association

CONTACT
Nordic Alpes du Sud
Pôle Roche André
Route de la Croix de Bretagne
05100 Villard Saint-Pancrace
Tél : 04 92 20 15 09 - 06 14 86 24 48
@ : direction@nordicalpesdusud.com

POUR EN SAVOIR PLUS
<https://www.nordicalpesdusud.com>

OFFICE NATIONAL

DES FORÊTS

Service restauration des terrains en montagne



Mission

Au sein de l'ONF, le service RTM est un service spécialisé dans la prévention des risques naturels en montagne : avalanches, mouvements de terrains, chutes de blocs, crues torrentielles...

Collectivité(s) Bénéficiaire(s)

Communes, EPCI-FP

Périmètre d'intervention

Alpes de Haute-Provence

DOMAINES D'INTERVENTION	TYPES D'INTERVENTIONS	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
<ul style="list-style-type: none">• Connaissance et observation des phénomènes naturels• Ouvrages de protection• Gestion de crise	<ul style="list-style-type: none">• Expertise TECHNIQUE : observation et amélioration des connaissances ; étude pour des travaux de protection ; appui à la gestion de crise• Conseil AMONT : mise à disposition de données (dont base événements) ; aide à la programmation de travaux ; appui en matière d'organisation vis-à-vis des risques• Ingénierie ADMINISTRATIVE : conseils pour la gestion des procédures en lien avec les travaux ; appui à la rédaction de cahier des charges• Ingénierie de PROJET : assistance à maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre pour des travaux de protection• Assistance à la GESTION et à L'EXPLOITATION des ouvrages de protection	<ul style="list-style-type: none">• Protection contre les crues : maîtrise d'œuvre des travaux de confortement des digues sur le torrent de Gaudissart (Barcelonnette & Uvernet-Fours). Étude de dangers de système d'endiguement de l'Ubaye ou de torrents (Jausiers, Colmars les Alpes)• Maîtrise des glissements de terrain : suivi de glissements de terrain et instrumentations (Digne, Barcelonnette, Jausiers)• Gestion du risque d'avalanche : projet de filets paravalanches – RD1091, col de Vars• Protection contre les chutes de blocs : maîtrise d'œuvre des travaux de pose de filets pare-blocs (Le Caire) ou de purge (les Mées) ou de travaux en paroi (Thorame-Haute). Étude de l'aléa et dimensionnement de protection (Peyruis)

Modalités d'intervention :

2 types d'intervention :

- missions d'intérêt général financées par le MTE : appui technique de premier niveau en matière de prévention et de gestion intégrée des risques naturels (gratuit – appui à la demande du Préfet)
- prestations complémentaires facturées au coût réel (prestations dans le domaine concurrentiel)

STATUT

Établissement public à caractère industriel et commercial

CONTACT

ONF-RTM
7 rue Monseigneur Meirieu
04 000 Digne-les-Bains
Tél : 04 92 32 62 00
@ : rtm.digne@onf.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://www.onf.fr/onf/onf-agit/+1b::proteger-les-forets-et-agir-pour-lenvironnement.html>

PARC NATIONAL

DU MERCANTOUR



Mission

1/ Connaissance et protection du patrimoine naturel, culturel et paysager (volet scientifique et police de l'environnement) 2/ Accueillir le public et partager les patrimoines (éducation à l'environnement, entretien du réseau de sentiers, création de supports de valorisation, gestion des maisons de parc et refuges), 3/ Contribuer au développement local durable du territoire du Parc.

Collectivité(s) Bénéficiaire(s)

Les communes ayant adhéré à la charte du parc (23 communes sur les 28 de l'aire optimale)

Périmètre d'intervention

L'aire optimale d'adhésion à la charte du parc qui concerne 28 communes des Alpes de Haute-Provence et des Alpes-Maritimes

DOMAINES D'INTERVENTION	TYPES D'INTERVENTIONS	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
<ul style="list-style-type: none">• Valorisation des patrimoines naturels & culturels• Gestion pastorale compatible avec la protection de la biodiversité• Gestion des flux touristiques et aménagements des sites d'accueil• Réduction des pollutions lumineuses et valorisation du ciel et de la biodiversité nocturnes• Amélioration des performances énergétiques et écologiques des infrastructures• Suppression des points noirs paysagers• Création de parcours d'interprétation• Création de la marque « Esprit Parc national » pour les entreprises ou activités engagées sur le territoire	<ul style="list-style-type: none">• Conseil AMONT : rédaction de porter à connaissance pour plans, programmes et projets d'aménagement. Sensibilisation des acteurs. Contribution aux stratégies de développement du territoire• Ingénierie FINANCIÈRE : dispositif de subvention directe aux communes ayant adhéré à la charte du Parc, aide à la recherche de financement,• Ingénierie de PROJET : aide à la définition de commande, de cahier des charges, suivi d'étude, assistance à maîtrise d'ouvrage pour les communes• Ingénierie de CONCERTATION : organisation d'ateliers, de formations, de voyages d'études	<ul style="list-style-type: none">• Appui à la mise en place d'une navette touristique estivale vers le Lauzanier à Val d'Oronaye• Aide à la commune d'Uvernet-Fours pour la création d'une boucle pédestre de proximité autour de l'ancien moulin du Bachelard• Recherche de financements et assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rénovation de la cabane pastorale du Prayer à Larche• Accompagnement de l'installation de panneaux photovoltaïques pour l'autonomie énergétique du refuge du lac d'Allos• Accompagnement de la commune d'Uvernet Fours pour la restauration de la chapelle des Agneliers en prenant en compte la présence d'une colonie de chauve-souris• Appui à la requalification paysagère du col d'Allos dans le cadre du programme Espaces Naturels Sensibles porté par le Département.• Accompagnement technique pour une rénovation des éclairages publics de Barcelonnette et cofinancement d'un centre de découverte de l'astronomie et de la biodiversité nocturne• Appui technique à la commune d'Allos pour la régulation des accès touristiques au site du lac d'Allos

Modalités d'intervention :

-Pour les communes : avoir adhéré à la Charte du Parc par délibération du conseil municipal

-Pour un EPCI-FP : avoir sur son territoire des communes qui ont adhéré à la charte du parc

STATUT

Établissement public à caractère administratif qui dépend du Ministère de la transition écologique, créé par le décret n° 79-696 du 18 août 1979

CONTACT

23 rue d'Italie, CS 51316,
06006 Nice Cedex 1,
contact@mercantour-parcnational.fr
- Antenne Ubaye : 04 92 81 21 31
- Antenne Verdon : 04 92 83 04 18

POUR EN SAVOIR PLUS

<http://www.mercantour-parcnational.fr/fr>

PARC NATUREL RÉGIONAL

DU LUBERON



Mission

Asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager

Collectivité(s) Bénéficiaire(s)

77 communes adhérentes à la charte du Parc du Lubéron, 4 EPCI-FP (CCPAL, COTELUB, DLVA, CCPFML)

Périmètre d'intervention

Le périmètre de la charte du Parc du Lubéron, sur les départements de Vaucluse et des Alpes-de-Haute-Provence

DOMAINES D'INTERVENTION	TYPES D'INTERVENTIONS	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
<ul style="list-style-type: none">• Biodiversité (sauvage et domestique)• Urbanisme, Paysage et patrimoine• Agriculture et Forêt• Transition énergétique• Éducation à l'environnement et au territoire• Tourisme et économie durables• Activités de pleine nature• Médiation pastorale• Mobilité durable	<ul style="list-style-type: none">• Conseil AMONT : participation à l'élaboration de projets de territoires• Ingénierie ADMINISTRATIVE : appui des collectivités pour répondre aux appels à projets, et appui à la commande publique• Expertise TECHNIQUE et ingénierie de PROJET : conseil architectural et paysager auprès des porteurs de projets publics et privés• Ingénierie de la CONCERTATION : informer et sensibiliser habitants et visiteurs aux enjeux portés par le Parc, médiation et aide au soutien au pastoralisme dans un contexte de prédation	<ul style="list-style-type: none">• Coin de verdure pour la pluie - la désimperméabilisation des cours d'écoles• Accompagnement des communes au dispositif Territoires engagés pour la Nature• Programme Économisons l'eau - Chaque goutte compte• Communication auprès du public sur les chiens de protection• Marque Valeur Parc• Lubéron Labo Vélo• Accompagnement écoquartier de Reillanne• Plateforme SARE (rénovation énergétique)• Animation de sites Natura 2000• Inventaire du patrimoine bâti

Modalités d'intervention :

Adhérer à la Charte du Parc, et verser une cotisation au syndicat mixte

STATUT

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Lubéron

CONTACT

60 places Jean Jaurès BP 122

84404 Apt CEDEX

Tél : 04 90 04 42 00

@ : accueil@parcduluberon.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://www.parcduluberon.fr/>

PARC NATUREL RÉGIONAL

DU VERDON



Mission

Les PNR ont été créés pour asseoir un développement économique et social du territoire, tout en préservant et valorisant le patrimoine naturel, culturel et paysager. Ils associent études, accompagnement et réalisations concrètes sur le terrain, avec des capacités reconnues pour innover, expérimenter des solutions nouvelles et étendre leur application. Leurs actions et apports sont importants en matière de connaissance/gestion des patrimoines, d'aménagement du territoire et de développement économique durable.

Collectivité(s) Bénéficiaire(s)

Adhérentes au PNR : 46 communes, 6 intercommunalités, 2 départements (04-83), la région

Périmètre d'intervention

Territoire classé Parc naturel régional

DOMAINES D'INTERVENTION	TYPES D'INTERVENTIONS	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
<ul style="list-style-type: none">• Biodiversité• Gestion de l'eau et des milieux aquatiques• Urbanisme, Paysage,• Patrimoines culturels• Écotourisme• Activités de pleine nature• Développement économique• Agriculture durable et forêt• Soutien au pastoralisme (contexte de prédation)• Énergie (économie, transition, production,)• Éducation au territoire et à l'environnement• Animations, événementiel autour des patrimoines• Expérimentation, innovation• Coopération avec d'autres territoires	<ul style="list-style-type: none">• Conseil AMONT : participation à l'élaboration de projets de territoires• Ingénierie ADMINISTRATIVE : appui à la formalisation de demandes de subventions, réponses aux appels à projets• Expertise TECHNIQUE et ingénierie de PROJET : aide au montage et à la gestion de projets, conseil architectural et paysager auprès des porteurs publics et privés• Ingénierie de la CONCERTATION : informer et sensibiliser habitants et visiteurs aux enjeux et patrimoines du territoire, médiation + Portage des enjeux et des projets collectifs du territoire auprès des instances de tutelle, contractualisation avec des partenaires financiers publics ou privés (lobbying territorial)	<ul style="list-style-type: none">• Aménagement des sites naturels fréquentés• Accompagnement des travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments publics• Atlas communaux participatifs de la biodiversité• Animation de sites Natura 2000• Écogardes, gestion de la fréquentation touristique, prévention incendie• Accompagnement pour l'évolution des pratiques agricoles (expérimentation, formation) et de consommation (valorisation des produits locaux)• Réouverture d'espaces enfrichés au pâturage• Replantation de haies et restauration des trames écologiques• Actions pédagogiques auprès des scolaires, des jeunes, actions de sensibilisation du grand public• Appui des communes pour leurs documents d'urbanisme

Modalités d'intervention :

Le champ d'action du parc est limité au périmètre des communes classées.

3 niveaux d'intervention possibles pour les collectivités adhérentes :

- Appui et conseil technique ponctuel gratuit
- Accompagnement approfondi de projets (valorisation forfaitaire du temps passé en quasi-régie pour une assistance à maîtrise d'ouvrage ou une maîtrise d'œuvre)
- Portage de projets spécifiques (délégation de maîtrise d'ouvrage, co-maîtrise d'ouvrage...)

STATUT

Syndicat mixte ouvert (art L5721-1 à L5721-9 du CGCT, et art L3331- à L333-4 du code de l'Environnement)

CONTACT

Domaine de Valx
04360 Moustier-Ste-Marie
Tél : 04 92 74 68 00
@ : info@parcduverdon.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
<http://parcduverdon.fr/>

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT FONCIER

ET D'ÉTABLISSEMENT RURAL

Provence-Alpes-Côte d'Azur



Mission

Missions de service public contribuant en priorité à la protection des espaces agricoles, naturels et forestiers et à la transparence du marché foncier rural.

Collectivité(s) Bénéficiaire(s)

Communes principalement, EPCI-FP

Périmètre d'intervention

Région PACA, dans les zones agricoles et naturelles

DOMAINES D'INTERVENTION	TYPES D'INTERVENTIONS	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
<ul style="list-style-type: none">• Agriculture (installations agricoles et restructurations foncières)• Préservation des terres agricoles• Protection des ressources naturelles (espaces pastoraux, zones humides, eau, forêt...)• Aménagement du territoire et développement local	<ul style="list-style-type: none">• Conseil AMONT : connaissance territoriale de la structure foncière et des dynamiques agricoles. Aide à la définition d'une stratégie foncière rurale• Ingénierie FONCIÈRE : évaluation foncière, négociation et animation foncière, portage foncier (stockage), accompagnement des procédures biens sans maître• Ingénierie de la CONCERTATION• Assistance à la GESTION et à L'EXPLOITATION : gestion locative des propriétés agricoles	<ul style="list-style-type: none">• 162 communes des Alpes de Haute-Provence dotées d'une convention de surveillance• Conventions de concours technique auprès de collectivités pour la maîtrise foncière de projets d'intérêt général• 10 installations hors cadre familial / an dans les Alpes de Haute-Provence

Modalités d'intervention :

- obligations légales d'information : bilan tous les 6 mois des ventes en zones agricole et naturelle sur le territoire communal (gratuit)
- prestations rémunérées de différents types (avec conventionnement) :
 - surveillance des notifications de vente au fil de l'eau pour envisager une préemption
 - projet : installation agricole, constitution de réserve foncière, restructuration parcellaire
- concours technique pour la mise en œuvre d'opérations foncières (art L.141-5 et R. 141-2 du code rural et de la pêche maritime) : prestation rémunérée au résultat

STATUT

Société Anonyme sans but lucratif à conseil d'administration, constitué de 3 collèges dont un représentant des collectivités (art L.141-1 et suivants du CRPM)

CONTACT

580, Avenue de la Libération
CS 20017
04107 MANOSQUE CEDEX
Tél : 04 88 78 00 04
@ : dds04@safer-paca.com

POUR EN SAVOIR PLUS

<http://www.safer-paca.com/>

SYNDICAT D'ÉNERGIE

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE



Mission

Depuis 2014, le SDE 04 est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité sur le territoire des Alpes de Haute-Provence. Outil opérationnel au service des collectivités, le SDE04 accompagne ses communes membres dans la transition énergétique.

Collectivité(s) Bénéficiaire(s)

198 communes des Alpes de Haute Provence, adhérentes au syndicat

Périmètre d'intervention

Département des Alpes de Haute-Provence

DOMAINES D'INTERVENTION	TYPES D'INTERVENTIONS	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
<ul style="list-style-type: none">• Réseaux secs : électricité, éclairage public, communications électroniques (fibre, télécom)• Borne de recharge des véhicules électriques• Production d'énergie renouvelable électrique (photovoltaïque, éolien).• Production d'énergie renouvelable thermique et réseaux de chaleur associés : bois énergie, solaire thermique, géothermie, récupération de chaleur fatale	<ul style="list-style-type: none">• Conseil AMONT : réalisation de note d'opportunité, avant-projet sommaire, 1er niveau de conseil,• Ingénierie de PROJET : réalisation de projets, de l'étude de faisabilité à la réalisation des travaux, portage de marchés publics,• Ingénierie ADMINISTRATIVE : conseil et assistance aux communes, mandat de maîtrise d'ouvrage, montage des dossiers• Ingénierie FINANCIÈRE : conseil et recherche de financements, négociation	<ul style="list-style-type: none">• Création d'une installation photovoltaïque avec autoconsommation sur la toiture d'un bâtiment communal• Conseils sur la pertinence d'un projet photovoltaïque porté par une entreprise privée• Implantation ou déplacement d'une borne de recharge pour véhicule électrique• Conseils sur le remplacement d'une chaudière obsolète• Assistance et conseils dans la réalisation d'un réseau de chaleur alimenté par une chaudière bois plaquettes

Modalités d'intervention :

Formalisation de la demande dans la fiche annuelle de recensement des besoins ou contact direct avec le service Énergie – Mobilité – Données (EMD) pour un échange avec le référent du sujet (photovoltaïque, EnR thermique ou IRVE).

Différentes modalités d'intervention selon le sujet : convention de service, lettre de commande ou mandat de maîtrise d'ouvrage.

STATUT

Syndicat mixte fermé créé par AP n°2014-677 du 08 avril 2014

CONTACT

5, avenue Bad-Mergentheim
04000 Digne-les-Bains

Tél : 04 92 32 32 32

@ : contact@sde04.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

<http://www.sde04.fr/>



Remerciements

.....

Ce catalogue des ressources d'ingénierie locale partenaire de l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a été élaboré par la DDT des Alpes de Haute-Provence pour le compte de la délégation territoriale de l'ANCT, en lien avec les organismes répertoriés.

L'élaboration de chacune des fiches a été l'occasion d'échanges riches et constructifs avec chaque partenaire. Aussi, la DDT remercie chaleureusement chaque structure pour sa disponibilité et son implication.

Comme précisé dans la fiche introductive, ce catalogue est appelé à évoluer et à s'enrichir au fil du temps. Pour toute proposition de mise à jour ou de complément, merci de contacter la délégation territoriale de l'ANCT à l'adresse suivante : ddt-uictas@alpes-de-haute-provence.gouv.fr